http://www.pcma-tennis.fr

Parc Jean de la Fontaine
1, Impasse Fleurus
94700 MAISONS-ALFORT
Tel : 01 48 99 16 42
pcma.tennis@gmail.com

Passing Club Maisons-Alfort

BULLETIN D'INSCRIPTION 2023/204

ECOLE COMPETITION JEUNES

L'adhésion à la Formule Compétition engage moralement le compétiteur ou la compétitrice à s'inscrire à quatre tournois sur la saison sportive 2023/2024

Joueur - Jour du cours	Heure du cours

Réinscription : OUI ☐ NON ☐
Attestation parentale sur l'état de santé du sportif mineur (ou certif. médical) à fournir au plus tard lors du 1er cours : OUI ☐ NON ☐

TARIFS 2023/2024

Formules compétitions (*) **Formation A1 obligatoire à partir de 15 ans**	Montant	Nombre	A régler
COMPETITION 2h + 1h de PHYSIQUE	450 €		
COMPETITION 2h½ + 1h de PHYSIQUE	480 €		
COMPETITION 3h + 1h de PHYSIQUE	510 €		
Réduction à partir du 2ème enfant (p/enfant)	-15 €		
TOTAL A REGLER :			

Cadre réservé au Club : 57 94 0483

Règlement en espèces : OUI ☐ NON ☐ ..... €
Règlement en ligne FFT HelloAsso (via Ten'UP) : OUI ☐ NON ☐ ..... €

Règlement par ..... Chèques : - Début juillet : ..... €
- Début septembre : ..... € - Début octobre : ..... €

Règlement par CHEQUES VACANCES : ..... € **ou COUPONS SPORT :** ..... €
Ou par CHEQUES VACANCES CONNECT : ..... €

Règlement par ☐ Virement IBAN FR76 1751 5900 0008 0095 8150 538 ..... €
(Virement unique - Indiquer les noms et prénoms des adhérents dans l'intitulé du virement)

(*) Licence FFT Multi-raquettes (22€ de 7 à 18 ans) et réservations comprises dans le tarif, 5 invitations offertes à chaque enfant (valeur 35 €).

M. / Mme NOM : **PRENOM :** **N°** **Rue/Avenue :** **CP :** **Ville :**

Tél fixe : **Portable :** **Adresse @mail :**

INFO LICENCE FFT

NOM	Prénom	Date de naissance
1-		
2-		
3-		

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement au secrétariat de l'association. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le PCMA s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données entré en application le 25 mai 2018. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au *Secrétaire du Comité Directeur*. **Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les dispositions prises en matière de confidentialité du club. J'autorise le PCMA à reproduire et représenter l'image de mon enfant dans le cadre de sa communication : affiche, site internet, flyer.** Nous acceptons le règlement intérieur du club et nous nous engageons à le respecter.

Fait à Maisons-Alfort, le **« Bon pour accord »** **Nom et signature d'un parent**